CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2018

Objet : **TARIFS MUNICIPAUX - *CONCESSION DE CIMETIERE***

	TRANSMISSION	OBSERVATIONS	
		POUR EXECUTION	*POUR INFORMATION*
☐	M. DURAND Directeur Général		
☐	Mme BOUTRY Direction Générale		
☐	M. DUPUY STM		
☐	M. MARTINEAU Service Comptabilité/RH		X
☐	Mme PERREAU Urbanisme		
☐	Mme CLEN Service population	X	
☐	Service Culture et Animation		
☐	M. FONTAINE Police municipale		X
☐	M. RENAUD Bureau d'études		
☐	Mme WIEST - Office de Tourisme		
☐	Mme LAURENDEAU Chargée de Communication		X
☐	Mme FAVREAU EHPAD		

11 décembre 2018

P/Le Directeur Général des Services

Envoyé en préfecture le 10/12/2018
Reçu en préfecture le 10/12/2018
Affiché le
ID : 085-218502946-20181206-07D1218-DE

MAIRIE de LA TRANCHE SUR MER 85360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : 07d-12-18
TARIFS MUNICIPAUX - *CONCESSION DE CIMETIERE*

L'an deux mille dix-huit, le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LA TRANCHE SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge KUBRYK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 novembre 2018

PRÉSENTS :

M. Serge KUBRYK, Maire - M. Jacques GAUTIER, 1er adjoint - Mme Béatrice PIERRE, 2ème adjoint - M. Jacques FLATIN, 3ème adjoint - Mme Dominique ROBIN, 4ème adjoint - M. Jean-Claude ESCALBERT, 5ème adjoint, M. Jean-Pierre ETAVARD, M. Dominique GONNOT, M. Christian NOLLEAU, M. Philippe BRULON, Mme Thérèse CHABLE, Mme Sylvia FREMIT, M. Laurent TABARD, M. Michel FARDIN, M. Jack BERTHOME, Mme Annie BAUDILLON, M. Jean-Jacques LEJEUNE, Mme Monique BOUSSAUD, M. Pierre-Jacques CARLES, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS :

M. Nathalie GUERIN a donné pouvoir à M. Serge KUBRYK,
Mme Françoise SIRE a donné pouvoir à Mme Thérèse CHABLE,
Mme Marie-France LACROIX a donné pouvoir à Mme Monique BOUSSAUD.

ABSENTS :

Mme Sophie CANTEAU.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Sylvia FREMIT est désignée secrétaire de séance.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 10 décembre 2018
Et de sa publication 7 décembre 2018

Pour Le Maire
Empêché
Jacques GAUTIER
1er Adjoint Maire

Rapporteur : M. FLATIN

Sur proposition de la Commission de Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (Présents : 19 / Votants : 22 / POUR : 19 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 3)

- Fixe le tarif des concessions à partir du 1er janvier 2019 comme suit :

		Tarifs	
Concessions	Durée	Attribution	Renouvellement
2.2m²	15 ans	/	225.00 €
	30 ans	450.00 €	450.00 €
	50 ans	600.00 €	600.00 €
4.4 m²	15 ans	/	750.00 €
	30 ans	/	1 500.00 €
	50 ans	1 800.00 €	1 800.00 €

Envoyé en préfecture le 10/12/2018
Reçu en préfecture le 10/12/2018
Affiché le
ID : 085-218502946-20181206-07D1218-DE

Rétrocédées avec caveau	15 ans	/	225.00 €
	30 ans	1 450.00 €	450.00 €
	50 ans	1 600.00 €	600.00 €

		Attribution ou renouvellement
Columbarium	15 ans	375.00 €
	30 ans	750.00 €
	50 ans	900.00 €

Cave-urnes	15 ans	225.00 €
	30 ans	450.00 €
	50 ans	600.00 €

Columbarium Bloc n° 1-2-3-4	15 ans	150.00 €
	30 ans	300.00 €
	50 ans	450.00 €
Plaque signalétique		40.00 €

Jardin du Souvenir	
Dispersion des Cendres	Gratuit
Plaque signalétique et emplacement	40.00€

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Ont signé avec nous tous les membres présents.

Pour extrait conforme.
Pour Le Maire Empêché
Jacques GAUTIER
1er Adjoint Maire